



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châtenay-Malabry, le 02/12/2024

Le Canada a choisi son site de stockage géologique profond pour ses combustibles usés

Jeudi 28 novembre, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a annoncé qu'elle avait retenu un site localisé dans le nord-ouest de l'Ontario, pour y implanter, au sein d'une roche cristalline située à environ 500 mètres de profondeur, le stockage géologique des combustibles nucléaires usés canadiens.

« *La décision d'aujourd'hui est le fruit d'un processus de sélection d'un site fondé sur le consentement et dirigé par les Canadiens et les populations autochtones* », souligne Laurie Swami, présidente de la SGDN, homologue de l'Andra. Ce processus au long cours trouve son origine dans l'adoption, en 2007, du plan de gestion à long terme du combustible nucléaire usé, par le gouvernement canadien. La décision est prise de stocker ces déchets radioactifs en grande profondeur et la SGDN se voit confier la mission de mettre en œuvre le projet.

Parmi les lieux potentiellement intéressés pour accueillir le stockage, deux sites situés en Ontario (au nord-ouest et au sud-ouest) ont été sélectionnés, fin 2019, sur des critères socioéconomiques et géologiques. En parallèle des études d'impact environnemental et de sûreté, la SGDN a mené une large démarche de concertation avec les populations locales.

En juillet dernier, le Canton d'Ignace avait confirmé son consentement pour accueillir le stockage. La seconde collectivité, la Nation ojibwée de Wabigoon Lake, a également accepté de passer à l'étape suivante en novembre 2024. La SGDN a finalement retenu ce site et les deux collectivités pour accueillir le futur stockage géologique.

Place désormais à un processus réglementaire de plusieurs années visant à « *s'assurer que le projet respectera ou surpassera les critères réglementaires rigoureux établis pour protéger la santé, la sécurité et la sûreté des gens et de l'environnement*. ». Il mobilisera notamment deux acteurs indépendants : la Commission canadienne de sûreté nucléaire et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. La SGDN envisage la construction du stockage vers 2033 puis le début de l'exploitation au début des années 2040.

[Voir l'actualité publiée sur le site de la Société de gestion des déchets nucléaires](#)

Contact presse: Audrey Guillemenet

Tél : 07 86 52 51 41

Mél : audrey.guillemenet@andra.com

A propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

[@Andra France](#) – www.andra.fr – <https://www.youtube.com/user/andrafr>

COMCPADIC240021